

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

 Délégation Départementale des
Pyrénées-Atlantiques

 Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement

Destinataires

 MONSIEUR LE PRESIDENT - SEA BEARN BIGORRE (contact@seabb.fr)
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE BENTAYOU-SEREE (mairie-bentayouserree@wanadoo.fr)
 MONSIEUR LE DIRECTEUR - SATEG (cetheve@saur.fr)
 MADAME LA DIRECTRICE - SEA BEARN BIGORRE (d.sanchez@seabb.fr)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : VALLEE DE L'OUSSE LEMBEYE MONTANER

Prélèvement	00195624	Commune	BENTAYOU-SEREE
Unité de gestion	0944 VALLEE DE L'OUSSE LEMBEYE MONTANER	Prélevé le :	mardi 08 juin 2021 à 15h10
Installation	UDI 000480 VALLEE DE L'OUSSE EST - MONTANER	par :	DOMINIQUE FOURNIER (DTARS)
Point de surveillance	0000000226 BOURG DE BENTAYOU SEREE	Motif :	Contrôle supplémentaire
Localisation exacte	EGLISE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DES PYRENNÉES - Site de LAGOR 6401

Type de l'analyse : INDIV

Code SISE de l'analyse : 00195574

Référence laboratoire : 836736

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS				
Chlorure de vinyl monomère	0,73 µg/L	0,5		Valeur hors limites

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00195624)

Teneur en Chlorure de Vinyle Monomère supérieure à la valeur maximale autorisée. Cette analyse confirme la non-conformité observée sur le prélèvement précédent. Par conséquent, conformément à l'article R.1321-27 du Code de la santé publique, vous voudrez bien mettre en œuvre, le plus rapidement possible, les actions correctives nécessaires au rétablissement de la qualité de l'eau distribuée (purges, tubages...). Ces mesures devront permettre un retour à la normale dans un délai de trois mois. La délégation départementale de l'ARS sera tenue informée des mesures prises et des résultats obtenus.

Signé à Pau le 21 juin 2021

Pour la Directrice, l'ingénieur d'études sanitaires



Patrick BONILLA